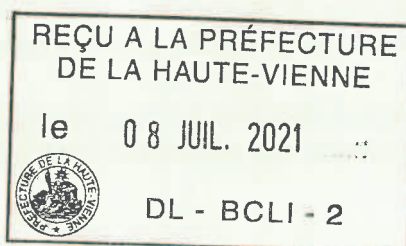


Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération de Limoges



RAPPORT DE PRESENTATION



Chapitre V

Indicateurs de suivi des effets du SCoT sur l'environnement

Document approuvé le 7 Juillet 2021

Préambule

Article R141-2

"Le rapport de présentation expose le diagnostic prévu à l'article L. 141-3 et précise, le cas échéant, les principales phases de réalisation envisagées.

Au titre de l'évaluation environnementale, le rapport de présentation :

[...]

5° Définit les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des résultats de l'application du schéma prévue à l'article L. 143-28. Ils doivent permettre notamment de suivre les effets du schéma sur l'environnement afin d'identifier, le cas échéant, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et envisager, si nécessaire, les mesures appropriées ;

[...]."

L'article R122-20 du Code de l'Environnement indique que :

"[...] **Le rapport environnemental**, qui rend compte de la démarche d'évaluation environnementale, comprend successivement : [...]

7° La présentation des critères, indicateurs et modalités - y compris les échéances - retenus :

a) Pour vérifier, après l'adoption du plan, schéma, programme ou document de planification, la correcte appréciation des effets défavorables identifiés au 5° et le caractère adéquat des mesures prises au titre du 6° ;

b) Pour identifier, après l'adoption du plan, schéma, programme ou document de planification, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et permettre, si nécessaire, l'intervention de mesures appropriées ; [...]."

Des indicateurs pour le suivi du projet

Dans les 6 ans suivant l'approbation du projet, un bilan doit être réalisé pour évaluer les résultats de sa mise en œuvre et les réajustements éventuellement nécessaires.

Un tableau de bord a ainsi été construit faisant apparaître les orientations du SCoT suivies, les éléments suivis, les objectifs poursuivis, l'indicateur, l'état t0 (temps zéro), la source de l'état t0, la source de la donnée et la périodicité de disponibilité de la donnée.

Le choix des indicateurs s'est basé sur les données et chiffres clés figurant dans l'état initial de l'environnement, en tenant compte des possibilités de suivi du syndicat mixte, afin d'éviter qu'il ne soit inopérant. Au-delà des questions environnementales, l'analyse des résultats de l'application du SCoT devra porter sur les transports et déplacements, la maîtrise de la consommation de l'espace ainsi que sur les implantations commerciales. A ce titre, plusieurs indicateurs ont été retenus afin d'être en mesure d'effectuer un suivi élargi à l'ensemble de ces problématiques.

Cette méthode garantit la définition d'indicateurs accessibles, pertinents avec le projet et dont le nombre reste restreint.

La plus part des indicateurs, notamment ceux concernant la consommation d'espace qui fait l'objet d'un tableau de bord spécifique, sont déclinables à différentes échelles : EPCI, armature urbaine, communes,... voir même à l'échelle d'un quartier ou d'un secteur de projet.

Tableau de suivi

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
Indicateur général sur l'activité économique		Analyser l'évolution des secteurs économiques du territoire	Nombre d'emplois au lieu de travail et taux de chômage des plus de 15 ans	En 2017 : 98 004 emplois pour Limoges Métropole, 14,6 % de chômage ; 6 076 emplois pour ELAN, 9,3 % de chômage ; 2 616 emplois pour Noblat, 10,2 % de chômage ; 2 811 emplois pour Val de Vienne, 8,4 % de chômage	INSEE	1 an
OBJECTIF 2 du DOO : Orienter la stratégie foncière à vocation économique pour favoriser une gestion économe de l'espace	Occupation du sol et consommation d'espace à destination d'activités	Quantification et suivi de l'évolution des espaces consacrés à l'activité économique	Consommation annuelle à destination d'activités	Consommation moyenne annuelle brute de 40 ha/an	SIG SIEPAL	1 an
		Densification des zones d'activités existantes <i>Concerne également l'objectif 1 du DOO « Renforcer la gestion durable des zones d'activités et conforter leur attractivité »</i>	Pourcentage de constructions neuves au sein des zones d'activités existantes	A partir de l'approbation du SCoT	SIG SIEPAL	2 ans
OBJECTIF 3 du DOO : Structurer l'offre commerciale du territoire	Evolution de l'offre commerciale	Suivi des autorisations commerciales	Nombre et localisations (selon la typologie des pôles commerciaux) des m ² autorisés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)	A partir de l'approbation du SCoT	SIEPAL / CDAC	1 an

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
OBJECTIF 4 du DOO : Optimiser les ressources économiques locales en confortant les capacités productives des activités agricoles et sylvicoles	Evolution de l'activité agricole	Evolution du nombre d'exploitations et de la superficie cultivée	Nombre d'exploitations et surface agricole utile (SAU) et superficie déclarée à la PAC	En 2010 : 1273 exploitations, 68 060 ha de SAU et 53 ha de SAU moyenne par exploitation 66 482 ha déclarés à la PAC en 2017	Recensement Général Agricole (RGA) Registre Parcellaire Graphique (RPG)	Prochaine mise à jour du RGA 1 an pour le RPG
		Part de l'agriculture biologique « AB »	Nombre d'opérateurs bio et surfaces certifiées en agriculture biologique ou en conversion	150 opérateurs bio en 2017 5095 ha en 2017	Agence bio	1 an
		Part de l'agriculture dans l'activité économique	Part des établissements liés à l'agriculture dans le total des établissements	En 2015 : 2 % pour Limoges Métropole ; 18,6 % pour Noblat ; 9,2 % pour Val de Vienne. Non disponible pour ELAN	INSEE	1 an
	Evolution de l'espace forestier	Evolution de la superficie forestière	Superficie des forêts	57 000 ha de forêts en 2015	BDForêt de l'IGN	Prochaine mise à jour de la BDForêt

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Eléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
Indicateur général démographique		Analyser l'évolution démographique	Nombre d'habitants	En 2016 : 263 957 habitants dont 207 986 à Limoges Métropole, 27 888 à ELAN, 16 063 à Val de Vienne et 12 020 à Noblat	INSEE	1 an
OBJECTIF 9 du DOO : Répartir la production de logements neufs en favorisant le recentrage en cœur d'agglomération tout en appliquant un modèle de développement polycentrique	Construction de logements neufs	Suivi et localisation de la construction de logements	Nombre de logements neufs construits par EPCI et par couronnes	A partir de l'approbation du SCoT	Sitadel SIG SIEPAL	1 an
OBJECTIF 10 du DOO : Répondre aux besoins de la population en diversifiant l'offre de logements	Taux de logements collectifs parmi les logements construits	Caractérisation et localisation des logements construits	Nombre de logements collectifs construits par rapport au nombre total de logements construits	En moyenne entre 2007 et 2016 inclus : ELAN : 7,5 % (9 par an) Limoges Métropole : 43,5 % (405 par an) Noblat : 6,8 % (3 à 4 par an) Val de Vienne : 6 % (5 à 6 par an) Pôle urbain : 52,4 % (399 par an) Pôles d'équilibre : 16,5 % (15 par an) 2 ^{ème} couronne : 2,8 % (7 par an) 3 ^{ème} couronne : 2,7 % (2 par an)	Fichiers fonciers SIG SIEPAL	1 an
	Taux de nouvelles constructions à proximité d'un arrêt de transport en commun	Localisation des logements construits	Nombre de logements construits à moins de 300 m d'un arrêt de transport en commun cadencé	Données pour la seule collectivité Limoges Métropole : indicateur qui sera mis en place lorsque la restructuration du réseau en cours sera effective	Limoges Métropole Fichiers fonciers IGN SIG SIEPAL	1 an

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
Indicateur général d'occupation du sol		Actualisation de la base de données du SCOT relative à l'occupation du sol	Tableau de bord du suivi de la consommation d'espace	13 % artificiels, 45 % agricoles, 36 % boisés et 6 % naturels et en eau	Fichiers fonciers, RGA, RPG, BDForêt, BDTopo... SIG SIEPAL	1 an pour les espaces artificiels En fonction de la disponibilité des sources pour les autres secteurs
OBJECTIF 13 du DOO : Limiter l'étalement urbain en luttant contre la vacance et en densifiant le tissu existant	Taux de vacance des logements	Suivi localisé du taux de vacance des logements	Part de logements vacants	En 2015 : ELAN : 10,9 % ; Limoges Métropole : 7,8 % ; Noblat : 10, 8 % ; Val de Vienne : 7,6 %	INSEE	1 an
	Densification	Observer la densification du territoire et le renouvellement urbain	Nombre de logements au sein de l'enveloppe urbaine de 2016	147 861 logements au sein de l'enveloppe urbaine 2016	Fichiers fonciers, SIG SIEPAL	1 an
		Densification de l'existant	% de constructions neuves dans l'enveloppe urbaine	A partir de l'approbation du SCOT Enveloppe urbaine 2020 : 20 160 ha, 182 152 bâtiments	Fichiers fonciers BDTopo SIG SIEPAL	1 an
		Densification des nouveaux secteurs urbanisés	Densité moyenne nette des nouveaux secteurs construits	Densité moyenne nette de 11,5 log/ha	Fichiers fonciers, SIG SIEPAL	1 an
OBJECTIF 14 du DOO : Maîtriser le développement de l'habitat pour réduire significativement la consommation d'espace	Consommation d'espace	Quantification et suivi de l'évolution des espaces occupés par les logements	Consommation annuelle à destination de logement	Consommation moyenne annuelle brute de 125 ha/an (voiries et espaces verts compris) Consommation nette moyenne à destination de logements entre 2006 et 2017 inclus de 61 ha pour Limoges Métropole, 17 ha pour ELAN, 10 ha pour Val de Vienne et 8 ha pour Noblat	SIG SIEPAL	1 an
	Etalement urbain	Mesurer l'extension de l'enveloppe urbaine en lien avec l'évolution démographique	Rapport entre l'accroissement de l'enveloppe urbaine et l'évolution démographique	263957 habitants en 2016 Evolution démographique moyenne 2006/2016 : + 0,32 % par an Enveloppe urbaine 2016 : 19365 ha Evolution moyenne de l'enveloppe urbaine 2006/2016 : + 0,88 % par an	INSEE, Fichiers fonciers, SIG SIEPAL	1 an

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
OBJECTIF 20 du DOO : S'appuyer sur les documents d'urbanisme locaux pour limiter l'exposition des populations aux risques et nuisances et éviter les conflits d'usage	Risques inondations	Suivi de l'évolution de la connaissance sur les zones inondables	Nombre de communes concernées par un document recensant les zones inondables (PPR, atlas,)	33 communes concernées par au moins un PPRI ou par un atlas des zones inondables	Etat SIG SIEPAL	3 ans
			Superficie du territoire couverte par un PPRI ou par l'atlas des ZI	PPRI : 1600 ha Atlas ZI : 1910 ha		
		Suivi de l'exposition au risque inondation	Nombre de bâtiments en zone inondable (atlas des zones inondables)	885 bâtiments (soit moins de 0,46 % du total des bâtiments du SCoT)	Etat SIG SIEPAL	3 ans
	Risques technologiques	Suivi de l'évolution des risques technologiques majeurs	Superficie du territoire couverte par un PPRT	1047 ha	Etat SIG SIEPAL	3 ans
	Nuisances sonores	Suivi de l'évolution de la connaissance sur le développement des nuisances liées aux voies de circulation	Nombre de communes couvertes par un Plan de Prévention du bruit dans l'environnement	6 communes couvertes par le PPBE de Limoges	Etat	3 ans
			Nombre de kilomètres d'infrastructures routières avec classement sonore (arrêté préfectoral)	238,5 km de routes avec classement sonore réparties en : 110 km de réseau routier national (A20 = 52km, RN21 = 12 km, RN141 = 9,7km, RN 147 = 19,8km, RN520 = 17km) 128,5 km de routes départementales et voies communales.	Etat	3 ans
		Quantification et suivi de l'évolution des espaces consacrés aux routes	Création de voiries structurantes et consommation d'espace induite	Projets : mise à 2x2 voies de la RN 147, doublement de la RN 520 et aménagement routiers Est En moyenne 30 ha/an sont consommés pour les voiries structurantes	SIG SIEPAL	3 ans

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
OBJECTIF 21 du DOO : Réduire l'empreinte écologique du territoire	Actions des collectivités	Evaluer les actions des collectivités dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation des territoires (politiques énergétiques et climatiques de la collectivité).	% de la population du SCoT couvert par un PCAET ou PCET	79 % (1 PCET pour la C.A de Limoges Métropole)	Collectivités	3 ans
	Pollution de l'air	Analyse de la limitation des déplacements quotidiens en voiture individuelle <i>Concerne également l'objectif 16 du DOO « Favoriser les transports en commun dans l'organisation des déplacements »</i>	Part des déplacements domicile- travail effectués en voiture et en transports en commun dans le SCoT et par EPCI	SCoT : 82,1 % voitures et 6,3 % en TC en 2015	INSEE / Observatoire des territoires	3 ans
			Nombre de « voyageurs x kilomètres » sur les 8 lignes TER au départ de Limoges	73,3 millions en 2017	Région Nouvelle Aquitaine	1 an
			Nombre de passagers bus STCLM	15,8 millions de voyages en 2017	Autorité organisatrice de transports	1 an
		Evolution de la pratique du vélo au sein de la Communauté Urbaine Limoges Métropole <i>Concerne également l'objectif 16 du DOO « Inciter à l'usage des modes doux »</i>	Nombre de V'Lim (flotte totale)	885 en 2019 Dont 595 VAE et 290 vélos classiques	Collectivité	1 an
		Analyse de la qualité de l'air	Nombre de jours où la qualité de l'air a été mauvaise à très mauvaise	0 jour en 2017	ATMO Nouvelle Aquitaine	1 an
		Analyse de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre	Emission de gaz à effet de serre hors puits (pouvoir de réchauffement global / PRG) en milliers de teq* CO ₂	SCoT : 1778 milliers de teq* CO ₂ en 2018	SEHV	6 ans
		Production des énergies renouvelables	Production d'énergie renouvelable	2015 LM : 414 GWh/an ELAN : 115 Gwh/an Noblat : 185 GWh/an Vienne : 36 Gwh/an	Collectivités à travers leurs PCAET SEHV	Mise à jour des PCAET ou bilan intermédiaires
	Collecte des déchets	Evolution de la production de déchets	Déchets recyclables collectés en kg/hab/an	2017 : LM : 88kg/hab ELAN : 72 kg/hab Noblat : 76 kg/hab Vienne : 94 kg/hab	Limoges Métropole SYDED	1 an

**teq CO₂ : tonne équivalent CO₂, unité créée par le GIEC pour comparer les impacts des différents Gaz à Effet des Serre (GES) en matière de réchauffement climatique et pouvoir cumuler leurs émissions.*

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
OBJECTIF 22 du DOO : Gérer durablement la ressource en eau pour garantir sa qualité	Protection de la ressource	Analyse de l'évolution de la qualité de la ressource en eau	Nombre de masses d'eau superficielles de bonne qualité écologique (critères SDAGE)	20 cours d'eau (sur 39) sont en bon ou très bon état écologique en 2013	SDAGE Loire Bretagne / SAGE Vienne / Eau France	2 ans
		<i>Concerne également l'objectif 5 du DOO « Accroître la dynamique économique en prenant appui sur l'activité touristique »</i>	Nombre de plans d'eau en bon état écologique (critères SDAGE)	1 plan d'eau (sur 3) est en bon état écologique en 2013		
			Qualité des eaux de baignades	Les 4 sites de baignade ont une eau d'excellente qualité en 2018	baignades.sante.gouv.fr	1 an
		Analyse de la protection réglementaire de la ressource en eau potable	Nombre de captages protégés par DUP	67 captages utilisés pour l'AEP sont protégés sur 73 points de captage	ARS	3 ans
		Consommation d'eau par habitant	Nombre de litre d'eau consommé par jour et par habitant	2017 : 140 litres/jour/habitant	Limoges Métropole	
	Assainissement des effluents	Analyse de la capacité nominale des installations d'assainissement collectif en place et la capacité de répondre aux projets d'urbanisme	Capacité de traitement nominal des stations d'épuration (en Equivalent-Habitant - EH)	Total capacité : 349 366 EH en 2017 97 stations en 2017	Portail d'information sur l'assainissement communal / DDT Base de Données sur les Eaux Résiduaire Urbaines	1 an
			Nombre de stations d'épuration non performantes et EH concernés	En 2017 : 2 non conformes en performance : 3500 EH ; 7 non conformes en équipement : 200 EH ; 6 non conformes en équipement et en performance : 21466 EH		
		Gestion des eaux pluviales	Nombre de schéma directeur des eaux pluviales Et % de la population du SCoT en disposant	1 sur la C.U. Limoges Métropole et 1 sur chaque pôle d'équilibre 87 % de la population du SCoT	Communes (PLU) et intercommunalités (PLUi)	3 ans

INDICATEURS DE SUIVI DES EFFETS DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

Thème	Éléments suivis	Objectifs	Indicateurs	Etat 0	Source de la donnée	Précisions sur la périodicité du suivi
OBJECTIF 23 du DOO : Placer le paysager au cœur du développement harmonieux du territoire	Valoriser le patrimoine paysager	Réalisation d'un document contractuel communal ou intercommunal visant à protéger et à mettre en valeur le patrimoine paysager et bâti local	Mise en œuvre d'une étude paysagère (Sites Patrimoniaux Remarquables : ex ZPPAUP / AMVAP / secteurs sauvegardés)	4 Sites Patrimoniaux Remarquables	UDAP	3 ans
		Analyse de la préservation du paysage agricole	Evolution des surfaces agricoles déclarées à la PAC dont prairies et prairies permanentes	66 500 ha en 2017 49 600 en prairies dont 26 100 en prairies permanentes	SIG SIEPAL / Registre Parcellaire Graphique (RPG)	2 ans
		Analyse des sites paysagers protégés	Nombre de sites inscrits, sites classés, sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO	37 sites inscrits 1 site classé 1 site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO	DREAL Nouvelle Aquitaine / UNESCO	3 ans
OBJECTIF 24 du DOO : Garantir une diversité des milieux pour favoriser la biodiversité	Surfaces concernées par des mesures de protection	Analyse des sites naturels protégés	Nombre et superficie de sites institutionnels et pourcentage des surfaces concernées du SCoT	7 sites Natura 2000 → 3050 ha 2 APPB → 160 ha 36 ZNIEFF de type I → 4480 ha 8 ZNIEFF de type II → 12 261 ha 4 ENS → 1 118 ha 1 RNN → 200ha 1 RNR → 83 ha	Inventaire National du Patrimoine Naturel	2 ans

Conception et réalisation : SIEPAL

SCoT de l'agglomération de Limoges

SIEPAL 64 rue Armand Barbès 87 100 LIMOGES

05-55-10-56-31

contact@siepal.fr